

CPR CONVEX ESG PART P-C ET PART P-D

FR0010725499 (C)
FR0010725507 (D)

OBLIGATAIRE - CONVERTIBLE EUROPE

31/07/2023

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 26/09/2019
 Classification AMF : Non applicable
 Indice Reference : Aucun
 Indice comparatif :
 100.0% REFINITIV CONVERTIBLE EUROPE FOCUS
 HEDGED EUR
 Devise : EUR
 Eligible au PEA : Non
 Affectation des sommes distribuables :
 C : Capitalisation
 D : Distribution
 Code ISIN : FR0010725499
 Durée minimum de placement recommandé :
 > à 4 ans
 Echelle de risque (selon DICI) :

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > à 4 ans.
 L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 407,30 (EUR)
 (D) 277,92 (EUR)
 Actif géré : 84,86 (millions EUR)
 Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Minimum 1ère souscription : 1 action(s)
 Minimum souscription suivante :
 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (max) : 4,00%
 Frais de sortie (max) : 0,00%
 Frais de gestion annuels (max) : 1,20%
 Commission de surperformance : Non

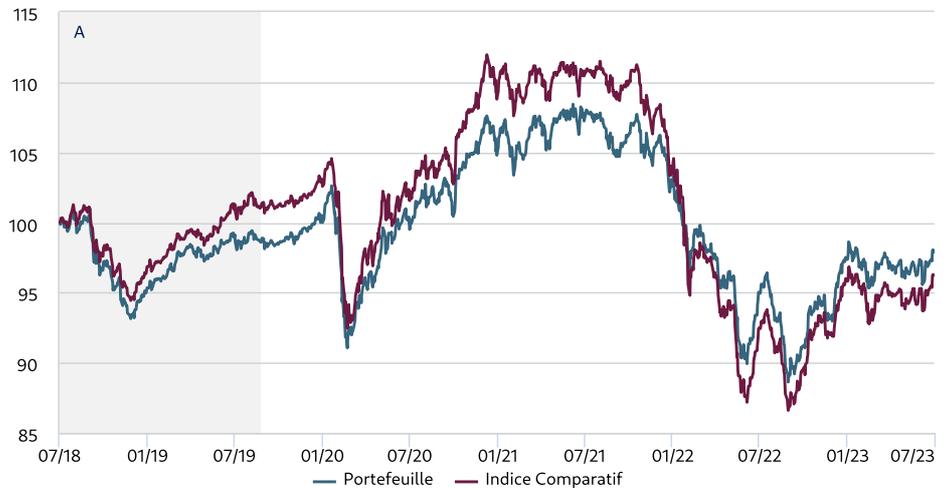
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

Investi principalement en obligations convertibles de la zone euro, le fonds a pour objectif de gestion d'obtenir la meilleure performance possible à moyen terme avec une volatilité prévisionnelle maximale de 10%. Le fonds intègre des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement éligible. L'exposition actions du portefeuille oscille entre 0% et 80% et sa sensibilité taux entre 0 et 5.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Transformation de la SICAV en FCP le 26.09.2019. Les performances antérieures à cette date sont une reprise de l'historique de performances de la SICAV CPR Convex ESG.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/07/2022	31/07/2020	31/07/2018	04/06/1990
Portefeuille	3,00%	-0,54%	-0,43%	4,27%
Indice Comparatif	4,10%	-1,78%	-0,76%	-
Ecart Indice Comparatif	-1,09%	1,23%	0,34%	-

¹ Données annualisées

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2022	2021	2020	2019	2018
Portefeuille	-12,08%	-0,60%	7,06%	6,30%	-8,25%
Indice Comparatif	-15,00%	-1,76%	8,11%	7,48%	-5,18%
Ecart Indice Comparatif	2,92%	1,16%	-1,05%	-1,17%	-3,06%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	7,12%	6,72%	6,74%	5,96%
Volatilité de l'indice comparatif	7,36%	7,41%	7,12%	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet www.cpr-am.fr. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Equipe de gestion



Jean-Philippe Hervieu

Gérant de portefeuille



Matthieu Huet

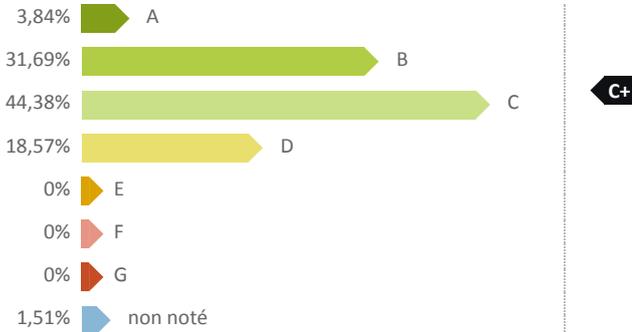
Gérant de portefeuille

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque de crédit, risque de défaut, risque de taux et de marché, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

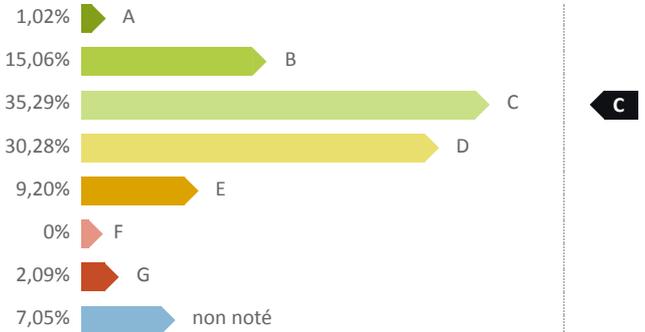
Note ESG moyenne

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille



De l'indice de référence



Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C+	C-
Gouvernance	C	C-
Note Globale	C+	C

Univers d'investissement ESG: 100% NOMURA CONVERTIBLE EUROPE UNIVERSE (ESG)

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	44
% du portefeuille noté ESG ²	53,33%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

Définitions et sources

Investissement Responsable (IR)

L'IR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'IR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.